

## Instruction civique et morale

---

# L'instruction morale à l'école

## Ressources et références

### Adages juridiques

Cycle 3

Septembre 2011

## Adages juridiques

### *Le respect de soi*

« On ne doit pas tenir les promesses qui vont contre les bonnes mœurs ».

### *Le respect des règles*

« Nul ne peut se faire justice soi-même ».

« Qui agit pour autrui, agit pour lui-même ».

« Les conventions des particuliers ne peuvent pas déroger au droit public ».

« Il n'y a point de loi qui puisse valider ce qui est défendu par la nature ».

### *Le respect du bien d'autrui*

« Nul ne peut s'enrichir au détriment d'autrui ».

« Celui qui donne ordre de déposséder quelqu'un de ses biens n'est pas moins coupable du crime de violence que celui qui le commet ».

### *Le bien et le mal*

« Un acte est dit bon lorsqu'il est conforme à la loi et à la raison ».

« Tout ce qui n'est pas interdit n'est pas pour autant convenable ».

### *La sanction et la réparation*

« La peine est suffisante si elle empêche le coupable de le devenir de nouveau ».

« La peine est injuste si elle est inutile, ou si elle est trop sévère ».

« La chose jugée est regardée comme la vérité même ».

« On ne doit punir que celui qui a commis le crime ».

### *La justice*

« Il faut qu'une personne ait commis un crime pour qu'on puisse la punir ».

« Le doute profite à l'accusé ».

« Une même justice pour tous ».

« Jusqu'au moment de la condamnation, le coupable est réputé innocent ».

« La condamnation d'innocents est un plus grand mal que l'absolution de coupables ».

« On ne doit punir que celui qui a commis le crime ».

### *L'honnêteté*

« Il y a faute à nous mêler de choses pour lesquelles nous n'avons pas d'aptitude ».

« Dans le doute abstiens-toi ».

« La bonne foi ne permet pas que l'on demande deux fois la même chose ».

### *Les droits et les devoirs*

« Qui fait un enfant doit le nourrir ».

« Nul n'est censé ignorer la loi ».

« Souffre que l'on t'applique la loi que tu as faite toi-même ».

### *La loyauté*

« On ne peut être juge et partie ».

### *La franchise*

« Qui ne dit mot consent ».

« Se taire n'est pas précisément avouer ; cependant il est vrai de dire que ce n'est pas désavouer ».

### *La maîtrise de soi*

« Les actes seuls comptent et non les paroles ».

« Les mots s'envolent, les écrits restent ».

### *Le vrai et le faux*

« Il vaut mieux s'exposer à causer du scandale que de trahir la vérité ».

### *La liberté*

« Toutes les fois qu'il s'élève des doutes sur l'interprétation d'une clause dans laquelle il s'agit de la liberté, c'est en faveur de la liberté que l'on doit se déterminer ».

### *L'égalité*

« On ne doit pas accorder plus d'avantage au demandeur qu'au défendeur ».

Source : ADAGES CLASSIQUES - Formules juridiques en français - Professeur Jean-Paul DOUCET